

Conception - réalisation : direction communication d'après la campagne de France Asso Santé



Aucune personne ne peut faire l'objet de discriminations dans l'accès à la prévention ou aux soins.

Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment.

Toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé (...) a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant.

Seules les associations agréées peuvent représenter les usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique.

JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ 2024

DU 18 AVRIL AU 18 MAI



JEUDI 18 AVRIL

Activité physique adaptée, Sports santé, Bien-être

10h :
cours de yoga ouvert à tous (place du village, gratuit)

12h :
cours de renforcement musculaire pour les professionnels (place du village, gratuit)

15h :
cours de yoga pour les professionnels (salle kiné, gratuit)

18h30 :
Initiation à la danse bretonne par l'Asso. Sportive des Hospitaliers de Belle-Île (payant)

Réservation auprès de la coordinatrice de la Maison des Usagers de l'hôpital :
02 97 31 48 13

Quiz " Droits des usagers " : dans les services avec les Représentantes des Usagers, pour les professionnels

